MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Alata

Autres communes :

R500

Appellation : Château de la Punta

Monument(s)

Appellation : Château de la Punta

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 07/02/1977

Étendue de la protection : façades, toitures, pièces suivantes avec leurs décors : vestibule, escalier, petit salon, grand salon, salle à manger et bibliothèque au rez de chaussée

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.